Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830 Date d'émission: 30/06/2016 Version: 1.0



RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : Lucas Semi-Synthetic 2-Cycle Oil

Code du produit :

10110, 10120, 10115, 10058, 10059

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Lubrifiant

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Lucas Oil Products, Inc 302 North Sheridan Street 92880-2067 Corona, California - USA T (951) 270-0154 - F (951) 270-1902 GHewgill@lucasoil.com - www.LucasOil.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : (951) 493-1149 (951) 847-5949 7:00A.M. to 5:00P.M. Monday thru Friday

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.R.U.	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 01	+33 2 4148 2121	
France	Centre Antipoison Hôpital Pellegrin-Tripode	Place Amelie Raba-Leon F-33076 Bordeaux Cedex	+33 5 5696 4080	
France	Centre Antipoison - Toxicovigilance Centre Hospitalier Régional	5 avenue Oscar Lambret F-59037 Lille Cedex	0 825 812 822 +33 3 2016 0824	
France	Centre Antipoison Hôpital Edouard Herriot	5 Place d'Arsonval F-69437 Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Marseille Hôpital Salvator	249 boulevard Sainte Marguerite F-13274 Marseille Cedex 09	+33 4 91 75 25 25	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de- Tassigny F-54035 Nancy Cedex	+33 3 8332 3636	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Rennes CHRU, Hôpital Pontchaillou, Pavilion Clemenceau	2 rue Henri-le-Guilloux 35043 Rennes Cedex 09	+33 2 99 59 22 22	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	Hôpital Civil BP 426 F-67091 Strasbourg Cedex	+33 3 88 37 37 37	
France	Centre Antipoisons et de Toxicovigilance de Toulouse Hôpital Purpan	Place du Docteur Baylac 31059 Toulouse Cedex	+33 5 61 77 74 47	
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2 H315

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

05/07/2016 FR (français) FDS Réf.: LUK1606001 1/9

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



Mention d'avertissement (CLP) : Attention

Mentions de danger (CLP) : H315 - Provoque une irritation cutanée

Conseils de prudence (CLP) : P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation

P280 - Porter des gants de protection

P302+P352 - Si sur la peau: laver abondamment à l'eau

P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette)

P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser

2.3. Autres dangers

PBT: pas encore évalué vPvB: pas encore évalué

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Polyisobutylene	(n° CAS) 9003-27-4 or 9003-29-6 (Numéro CE) 204-066-3	15 – 30	Skin Irrit. 2, H315 Asp. Tox. 1, H304
Distillates (petroleum), hydrotreated light	(n° CAS) 64742-47-8 (Numéro CE) 265-149-8 (Numéro index) 649-422-00-2	15 – 30	Asp. Tox. 1, H304
Lubricating oils, petroleum, hydrotreated spent	(n° CAS) 64742-58-1 (Numéro CE) 265-161-3	3 – 7	Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332
Solvant naphta aromatique léger (pétrole), naphta à point d'ébullition bas - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de fractions aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures aromatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C8-C10 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 135°C et 210°C. (Note P)	(n° CAS) 64742-95-6 (Numéro CE) 265-199-0 (Numéro index) 649-356-00-4 (N° REACH) 01-2119455851-35	1-3	Asp. Tox. 1, H304
Distillates (petroleum), solvent-refined heavy paraffinic (DMSO <3%) (Note L)	(n° CAS) 64741-88-4 (Numéro CE) 265-090-8 (Numéro index) 649-454-00-7	1-3	Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332
1,2,4-triméthylbenzène	(n° CAS) 95-63-6 (Numéro CE) 202-436-9 (Numéro index) 601-043-00-3	0.1 – 0.7	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335 Aquatic Chronic 2, H411

Note L: La classification comme cancérogène peut ne pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 3 % d'extrait de diméthyl sulfoxyde (DMSO), mesuré selon la méthode IP 346 «Détermination de substances aromatiques polycycliques dans les huiles de base lubrifiantes inutilisées et les coupes pétrolières sans asphaltène — méthode de l'indice de réfraction de l'extraction de diméthyl-sulfoxyde», Institute of Petroleum de Londres. La présente note ne s'applique qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole, visées dans la troisième partie.

Note P: La classification comme cancérogène ou mutagène peut ne pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de benzène (no EINECS 200-753-7). Si la substance n'est pas classée comme cancérogène, les conseils de prudence (P102)P260-P262-P301 + P310- P331 (tableau 3.1) ou les phrases S (2-)23-24-62 (tableau 3.2) doivent à tout le moins s'appliquer. La présente note ne s'applique qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole, visées dans la troisième partie.

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

05/07/2016 FR (français) FDS Réf.: LUK1606001 2/9

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau.

Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Produit chimique sec. Mousse.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Ne présente pas de danger particulier d'incendie ou d'explosion.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les structures et récipients adjacents au jet d'eau pour protéger et prévenir toute

ignition

Protection en cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux

flammes/ignifuges. EN469.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Reportez-vous à la section 8.2. Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Reportez-vous à la section 8.2.

Procédures d'urgence : Aérer la zone. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à

empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage : Absorber et / ou contenir le déversement avec une matière inerte et placer dans un récipient

approprié.

6.4. Référence à d'autres sections

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation

sans danger

: Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

Mesures d'hygiène

: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Produits incompatibles : Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

Interdictions de stockage en commun : Matières incompatibles.

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Lubrifiant.

05/07/2016 FR (français) FDS Réf.: LUK1606001 3/9

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle 8.1.

1,2,4-triméthylbenzène (95-63-6)		
UE	IOELV TWA (mg/m³)	100 mg/m³
UE	IOELV TWA (ppm)	20 ppm
France	VME (mg/m³)	100 mg/m³
France	VME (ppm)	20 ppm
France	VLE (mg/m³)	250 mg/m³
France	VLE (ppm)	50 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Éviter les éclaboussures. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Equipement de protection individuelle : Eviter toute exposition inutile.

Protection des mains:

Porter des gants appropriés. gants en caoutchouc nitrile. EN374

Protection oculaire:

En cas d'éclaboussures ou des aérosols: des lunettes de protection. EN166

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Respirateur agréé. EN 12083

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Empêcher tout ruissellement d'eau contaminée. Empêcher toute fuite ou déversement.

Autres informations : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide Couleur : Bleu. Vert(e). Odeur : pétrole.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible : Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (acétate de : Aucune donnée disponible

butyle=1)

Point de fusion : Aucune donnée disponible Point de congélation : Aucune donnée disponible Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair 137.8 °C

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible Pression de vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible Solubilité : Aucune donnée disponible Log Pow : Aucune donnée disponible

: 41,8 cSt @ 40 °C Viscosité, cinématique

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible Propriétés explosives : Aucune donnée disponible Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible Limites explosives : Aucune donnée disponible

Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

05/07/2016 FDS Réf.: LUK1606001 FR (français) 4/9

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone (CO, CO2). Hydrocarbure.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Polyisobutylene (9003-27-4 or 9003-29-6)		
DL50 orale rat	> 34600 mg/kg	
DL50 cutanée lapin	> 10250 mg/kg	
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 17300 mg/m³	
Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)		
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg	
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg	
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	> 5,28 mg/l/4h	
Lubricating oils, petroleum, hydrotreated spent (64742-58-1)		
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg	
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg	
DL50 cutanée lapin	> 4480 mg/kg	
CL50 inhalation rat (mg/l)	2,18 mg/l	
Solvant naphta aromatique léger (pétrole), naphta à point d'ébullition bas - non spécifié. Combinaison complexe d'hydrocarbures		

Solvant naphta aromatique léger (pétrole), naphta à point d'ébullition bas - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de fractions aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures aromatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C8-C10 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 135°C et 210°C. (64742-95-6)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 5610 mg/l/4h

Distillates (petroleum), solvent-refined heavy paraffinic (DMSO <3%) (64741-88-4)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	2,18 mg/l/4h

1,2,4-triméthylbenzène (95-63-6)		
DL50 orale rat	3415 mg/kg	
DI 50 cutanée rat 3440 mg/kg		
CL50 inhalation rat (ppm) 954 ppm		

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition répétée)

05/07/2016 FR (français) FDS Réf.: LUK1606001 5/9

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Danger par aspiration	: Non classé
Lucas Semi-Synthetic 2-Cycle Oil	
Viscosité, cinématique	41,8 mm ² /s @ 40 °C

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Il n'y a pas de données écotoxicologiques connues pour ce produit.

Lubricating oils, petroleum, hydrotreated spent (64742-58-1)		
CL50 poisson 1	3,2 - 79,6 mg/l	

Solvant naphta aromatique léger (pétrole), naphta à point d'ébullition bas - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de fractions aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures aromatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C8-C10 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 135°C et 210°C. (64742-95-6)

(04) 42 00 0)	
CL50 poisson 1	8,2 mg/l
CE50 Daphnie 1	4,5 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	3,7 mg/l
NOEC (aigu)	0,5 mg/l

Distillates (petroleum), solvent-refined heavy paraffinic (DMSO <3%) (64741-88-4)	
CL50 poisson 1 > 100 mg/l Pimephales promelas 96 hr	
ErC50 (algues)	> 100 mg/l
NOEC chronique crustacé	10 mg/l 21 day long-term Daphnia magna reproductive test

1,2,4-triméthylbenzène (95-63-6)	
CL50 poisson 1	7,72 mg/l
CL50 autres organismes aquatiques 1	3,6 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	2,356 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Lucas Semi-Synthetic 2-Cycle Oil		
Persistance et dégradabilité Non établi.		
Polyisobutylene (9003-27-4 or 9003-29-6)		
Persistance et dégradabilité	Ce produit n'est pas présumé biodégradable.	

Solvant naphta aromatique léger (pétrole), naphta à point d'ébullition bas - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de fractions aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures aromatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C8-C10 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 135°C et 210°C. (64742-95-6)

Persistance et dégradabilité Non établi.

Distillates (petroleum), solvent-refined heavy paraffinic (DMSO <3%) (64741-88-4)		
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable.	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Lucas Semi-Synthetic 2-Cycle Oil		
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.	
Polyisobutylene (9003-27-4 or 9003-29-6)		
Potentiel de bioaccumulation Ce produit ne est pas bio-accumulation.		
Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)		
Log Kow	2,1 - 5	
Potentiel de bioaccumulation	Potentiel de bioaccumulation.	

Solvant naphta aromatique léger (pétrole), naphta à point d'ébullition bas - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de fractions aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures aromatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C8-C10 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 135°C et 210°C. (64742-95-6)

Potentiel de bioaccumulation Non établi

12.4. Mobilité dans le sol

Lucas Semi-Synthetic 2-Cycle Oil		
Ecologie - sol Pas d'informations complémentaires disponibles.		
Polyisobutylene (9003-27-4 or 9003-29-6)		
Ecologie - sol	Cette substance, qui est peu soluble et flotte à la surface, n'est pas présumée se fractionner dans l'eau.	

05/07/2016 FR (français) FDS Réf.: LUK1606001 6/9

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Lucas Semi-Synthetic 2-Cycle Oil

PBT: pas encore évalué vPvB: pas encore évalué

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Code catalogue européen des déchets (CED) : Pour l'élimination au sein de la CE, le code approprié selon le catalogue européen des déchets

(EWC) devrait être utilisé

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR): Non réglementé.N° ONU (IMDG): Non réglementé.N° ONU (IATA): Non réglementé.N° ONU (ADN): Non réglementé.N° ONU (RID): Non réglementé.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non réglementé.

Nom d'expédition (IMDG) : Non réglementé.

Désignation officielle de transport (IATA) : Non réglementé.

Désignation officielle de transport (ADN) : Non réglementé.

Désignation officielle de transport (RID) : Non réglementé.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non réglementé.

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non réglementé.

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non réglementé.

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non réglementé.

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non réglementé.

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non réglementé.
Groupe d'emballage (IMDG) : Non réglementé.
Groupe d'emballage (IATA) : Non réglementé.
Groupe d'emballage (ADN) : Non réglementé.
Groupe d'emballage (RID) : Non réglementé.

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

05/07/2016 FR (français) FDS Réf.: LUK1606001 7/9

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Non réglementé.

- Transport maritime

Non réglementé.

- Transport aérien

Non réglementé.

- Transport par voie fluviale

Non réglementé.

- Transport ferroviaire

Non réglementé.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

	ATE: estimation de toxicité aiguë		
	CAS (Chemical Abstracts Service) number.		
	CLP: Classification, étiquetage, emballage.		
	CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai.		
	Code catalogue européen des déchets (CED)		
	GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques).		
	LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai		
	PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques		
	TWA: Poids moyen		
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable		

Sources des données

: European Chemicals Agency (ECHA) C&L Inventory database. Accessed at http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database.

Krister Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition.

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

United Nations Economic Commission for Europe: About the GHS. Accessed at http://www.unece.org/trans/danger/publi/ghs/ghs_welcome_e.html.

Autres informations

: Aucun(e).

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist)	Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard) Catégorie 4	
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2	
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1	
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2	

05/07/2016 FR (français) FDS Réf.: LUK1606001 8/9

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3	
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2	
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3	
H226	Liquide et vapeurs inflammables	
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires	
H315	Provoque une irritation cutanée	
H319	Provoque une sévère irritation des yeux	
H332	Nocif par inhalation	
H335	Peut irriter les voies respiratoires	
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au réglement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul

SDS prepared by: The Redstone Group, LLC.

6077 Frantz Rd. Suite 206

Dublin, Ohio, USA 43016 614.923.7472

www.redstonegrp.com

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

05/07/2016 FR (français) FDS Réf.: LUK1606001 9/9